

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO / MME SYLVIE CARRÉGA

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
25 Mai 2018**

OBJET : SCIC d'HLM Grand Delta Habitat: aides à l'acquisition en VEFA et acquisition-amélioration de 30 logements locatifs sociaux à Barbentane, La Ciotat et Gignac-la-Nerthe.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mai 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'octroyer à la SCIC d'HLM Grand Delta Habitat une subvention globale de 240.000 € selon le détail suivant :
 - 90.000 € pour l'acquisition-amélioration de 10 logements locatifs sociaux rue des écoles à Barbentane, pour un coût prévisionnel TTC de 984.691 €
 - 60.000 € pour l'acquisition en VEFA de 11 logements locatifs sociaux avenue Guillaume Dulac à La Ciotat, pour un budget prévisionnel TTC de 1.637.407 €;
 - 90.000 € pour l'acquisition en VEFA de 9 logements locatifs sociaux rue Théodore Aubanel à Gignac-la-Nerthe, pour un budget prévisionnel TTC de 1.057.754 €
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions de mise en œuvre de ces aides et de réservation de 3 logements à Barbentane, 2 logements à La Ciotat et 3 logements à Gignac-la-Nerthe ;
- d'annuler la subvention d'un montant de 600 000 € allouée à la société Ouest Provence Habitat pour la construction de 105 logements locatifs sociaux à Port-Saint-Louis-du-Rhône votée par délibération n°29 du 23 mai 2014.

- d'approuver les affectations comme indiqué en annexes VII et VIII du rapport.
La dépense correspondante sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée